



**Direction générale du territoire  
et du logement**  
Avenue de l'Université 5  
1014 Lausanne  
[www.vd.ch/dgtl](http://www.vd.ch/dgtl)

Aux habitants et aux propriétaires  
de la commune de Saint-Prex

Personne de contact : Arnaud Badini  
T 021 316 24 37  
E [arnaud.badini@vd.ch](mailto:arnaud.badini@vd.ch)  
N/réf. DCG / 6816bis

Lausanne, le 27 janvier 2026

**Mise à niveau de la mensuration officielle  
Entreprise MAN - 2026 - Saint-Prex**

Madame, Monsieur,

La Direction du cadastre et de la géoinformation du Canton de Vaud (DCG) procède à la mise à niveau des plans cadastraux du périmètre qui figure en couleur sur le plan ci-joint. Cette opération ne requiert aucune participation financière de la commune, ni des propriétaires fonciers. Les frais sont entièrement à la charge de la Confédération et du Canton.

La mise à niveau concerne les thèmes cadastraux de la couverture du sol et des objets divers. Elle permet de traiter les objets qui évoluent naturellement ou dont l'évolution des normes implique une nouvelle modélisation. La propriété foncière n'est pas concernée par cette opération.

En fonction du déroulement des travaux qui s'étaleront sur 18 mois, le Bureau d'études ROSSIER SA à Aubonne va intervenir sur le terrain et il aura peut-être besoin d'accéder à certaines parcelles privées. Cas échéant, nous vous remercions de faciliter cet accès en application de l'article 20 de la Loi fédérale sur la géoinformation (LGéo, RS 510.62). Les interventions resteront limitées au strict minimum pour éviter toute nuisance.

À l'issue de cette mise à jour, il sera possible de consulter le nouvel état sur le guichet cartographique cantonal

[www.geo.vd.ch](http://www.geo.vd.ch)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre la personne de contact.

En vous remerciant de votre aimable collaboration, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La Direction du cadastre et de la géoinformation

Annexe  
mentionnée

